



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique du Gouvernement en matière de santé publique

Question au Gouvernement n° 3166

Texte de la question

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille.

M. Cyrille Isaac-Sibille. J'adresse ma question au Premier ministre car elle traite d'une thématique qui, grâce à lui, est traitée au niveau interministériel : il s'agit de la santé publique.

Dans quelques jours, le Ségur de la santé formulera ses propositions pour refonder le système de santé. Oui, il est évident que l'hôpital devra être mieux pris en compte. Oui, les carrières du personnel soignant devront être revalorisées. Oui, l'hôpital doit être l'une de nos priorités. Mais il ne saurait être la seule, car la crise a été, avant tout, une crise de santé publique. L'hôpital, grâce au dévouement de son personnel, a montré qu'il pouvait être agile. (*M. Jimmy Pahun applaudit.*) La santé publique, elle, n'était pas prête et n'a pas été au rendez-vous.

Le Premier ministre a montré l'attachement du Gouvernement à une politique de santé publique interministérielle, notamment grâce à la création d'un comité interministériel pour la santé, dès 2018. Nous devons aller plus loin et plus vite. Je sais que nous partageons le même souhait : que la prévention ne soit plus seulement un concept, mais une réalité pour chacun de nos citoyens, quels que soient leur âge et leur condition, pour reprendre les propos d'Édouard Philippe.

Sans présumer des propositions du Ségur, pouvez-vous nous affirmer que la santé publique n'en sera pas la grande oubliée, qu'elle bénéficiera d'un appui interministériel encore plus fort et qu'elle disposera enfin de moyens financiers pérennes et bien identifiés ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je connais votre détermination. Vous ne lâchez rien sur la prévention et la santé publique, semaine après semaine, séance après séance.

M. Cyrille Isaac-Sibille. Rien ! (*Sourires.*)

M. Olivier Véran, ministre. Eh bien, moi non plus, et je vous confirme que les conclusions du Ségur contiendront un volet consacré à la santé publique.

On ne peut pas concevoir une politique de santé structurée à l'échelle du territoire, on ne peut pas prétendre casser les silos entre la médecine de ville et l'hôpital, ou entre le sanitaire et le médico-social, tout en laissant la santé publique de côté. On ne peut pas organiser un retour d'expérience sur la crise du covid-19 sans que saute aux yeux le poids des inégalités de santé lors de l'épidémie et sans prendre des mesures de santé publique en

conséquence. On ne peut pas constater les difficultés de prévention qui perdurent dans le système de santé et ne rien faire.

Oui, il y aura un volet sur la santé publique, un volet sur la promotion de la santé, un volet sur la prévention. Je veux lutter ardemment contre les inégalités de santé, ces inégalités crasses qui font que l'écart d'espérance de vie est encore trop important selon que l'on est ouvrier ou cadre, qui font que la mortalité infantile n'est pas la même partout et que la consommation de tabac, l'obésité et la malnutrition frappent plus fortement les personnes les plus précaires. Je veux un volet sur la santé publique qui soit axé sur la lutte déterminée – et, je l'espère, déterminante – contre les inégalités. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille.

M. Cyrille Isaac-Sibille. Je sais que nous partageons la même préoccupation, monsieur le ministre, et je vous remercie d'avoir réaffirmé l'aspect interministériel du sujet. Bien évidemment, celui-ci mobilise le ministère de la santé – et vous-même –, mais aussi celui de la transition écologique pour la santé environnementale, de l'éducation nationale pour l'éducation à la santé, de l'agriculture pour l'alimentation, des sports pour l'exercice physique... C'est grâce à cette action interministérielle que nous pourrions contrer l'augmentation inquiétante des maladies chroniques et lutter contre les maladies émergentes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3166

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2020](#)